

Les relations bilatérales et les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis

- Peu de pays au monde entretiennent des relations aussi complètes et aussi mutuellement avantageuses que le Canada et les États-Unis. Nous sommes depuis longtemps unis par des liens politiques, économiques, militaires et culturels nombreux et étroits. Notre relation commerciale est celle de proches alliés, les rares sujets de friction ne menaçant en rien notre bonne entente générale ni les intérêts nationaux de chacun. Le Canada et les États-Unis forment en outre le plus grand partenariat commercial du monde.
 - En 1994, les échanges bilatéraux représentaient 331 milliards de dollars — soit une augmentation de 22,1 p. 100 par rapport aux 271 milliards de 1993.
 - En 1994, les exportations canadiennes de marchandises aux États-Unis s'élevaient à 179,5 milliards de dollars, une hausse de 23,5 p. 100 par rapport à 1993. Les importations de marchandises en provenance des États-Unis s'élevaient à 151,2 milliards, une hausse de 20,2 p. 100.
 - Le surplus de 28,4 milliards de dollars de la balance commerciale du Canada avec les États-Unis enregistré en 1994 est le plus haut jamais atteint, une hausse de 44,2 p. 100 par rapport à 1993.
 - Au Canada, 1,5 million d'emplois dépendent des échanges de biens et services entre les deux pays, échanges qui génèrent directement 25 p. 100 du Produit intérieur brut du pays.
- La plus grande partie de nos échanges commerciaux se font sans accroc, mais l'envergure de notre relation fait que les feux de l'actualité sont braqués sur les quelques questions en litige. L'*Accord de libre-échange* et l'*Accord de libre-échange nord-américain* comprennent des mécanismes permettant de régler les différends commerciaux de façon constructive, de sorte que
 - le différend sur le bois d'oeuvre a été résolu le 15 décembre 1994, les États-Unis ayant accepté de nous rembourser les droits et de mener avec le Canada des consultations sur les questions de foresterie;